

---

BULLETIN OFFICIEL  
DES  
ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie.

---

N° 6. — Avril 1848.

---

La corvette la *Fortune*, commandée par M. Bermond, capitaine de corvette, a quitté Taïti le 6 de ce mois, ayant à son bord 239 passagers, dont 200 militaires de la garnison, qui rentrent en France.

La *Fortune* a été remorquée hors du port par le vapeur le *Gassendi*. Elle était en station à Taïti depuis le mois de septembre 1845.

S. M. la Reine Pomare et M. le Gouverneur Commissaire du Roi sont allés à Moorea sur le vapeur le *Gassendi*. — Le Gouverneur était de retour avant la nuit.

La corvette à vapeur le *Gassendi* est sortie le 26, pour aller chercher à Moorea S. M. la Reine Pomare, et la ramener avec ses enfants et sa suite à Papeete.

*ARRÊTÉ N° 432, du 8 avril 1848, portant expropriation, pour cause d'utilité publique, des terrains qui forment le cimetière, le camp et le jardin dits de l'Uranie, jusques et y compris la plage (1).*

Nous, Gouverneur des Établissements français de l'Océanie, Commissaire du Roi près la Reine des Iles de la Société,

Vu le rapport de M. le Directeur du génie, en date du 8 avril 1848 ;  
Considérant qu'il est indispensable de convertir en propriété de l'État le terrain où reposent les restes des Français morts en défendant

---

(1) Note de mai 1864. — Cet arrêté n'a pas été inséré au *Bulletin* n° 6 (avril 1848) de la première édition ; il est utile de le rappeler dans la Réédition.